

REPUBLIQUE FRANÇAISE

## EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la MOSELLE

## DE LA COMMUNE DE RAVILLE

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
9	10	9

L'an deux mil vingt-trois, le 27 mars à vingt heures le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Michel URBAN, Maire.

Date de la convocation

20/03/2023

**Présents :** BECKER Cyrille – BECKER Mélanie – BENOIT Pierre - BERGER Delphine - DUCLERMORTIER Denis - ERHARD André - GOBILLOT Matthieu - ZIPPEL Florianne et URBAN Michel

**Absents excusés:** TROSCZYNSKI Céline

**Nombre de Procuration :** 1 donnée par Céline TROSCZYNSKI à Michel URBAN

**DCM 182/2023 : Participation des communes au fonctionnement du Regroupement Scolaire**

Le premier adjoint rappelle les sources de financement du budget du groupe scolaire de Raville :

- participations des familles
- subventions CAF
- revenu de l'installation photovoltaïque
- participations des communes

Cette dernière a été voté dans le budget 2023 à hauteur de 129 000.00€.

La clé de répartition entre les communes est la suivante pour 2023 :

- Raville = 27.12 % soit 34 997.70 €
- Fouligny = 20.66 % soit 26 638.50 €
- Servigny les Raville = 52.22 % soit 67 363.80 €

Il est proposé de faire un premier appel de fond représentant les 2/3 des sommes au 15 avril 2023, puis le solde le 15 septembre 2023

Sur proposition du Maire, le conseil municipal de Raville, après en avoir délibéré à l'unanimité

**DECIDE :**

- de fixer la clé de répartition des frais du groupe scolaire de Raville entre les communes pour 2023 comme suit :
  - Raville = 27.12 % soit 34 997.70 €
  - Fouligny = 20.66 % soit 26 638.50 €
  - Servigny les Raville = 52.22 % soit 67 363.80 €
- d'émettre les titres correspondants en avril et septembre 2023

Fait à RAVILLE, le 27 mars 2023

conforme au registre

« Certifiée exécutoire »

Le Maire,  
Michel URBAN



La secrétaire de séance  
Delphine BERGER